Québec

Gouvernement du Québec
La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
La ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Monsieur Simon Jolin-Barette
Ministre de la Justice
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 25 mai 2020, la députée de Sherbrooke, Mme Christine Labrie, déposait à l'Assemblée nationale une pétition demandant au gouvernement du Québec d'adopter une politique d'aménagement du territoire qui aborderait des éléments visant la protection des milieux naturels à haute valeur écologique. Plus précisément, la pétition demandait à ce qu'une telle politique comprenne les éléments suivants :

- L'augmentation de la contribution en espaces verts accessibles et protégés dans les développements à un minimum de 17 %;
- L'application de la règle « Aucune perte de milieux naturels à valeur écologique » en limitant le plus possible la compensation monétaire ou la cession de terrain;
- L'inclusion de nouveaux indicateurs de valeur écologique permettant la protection des milieux naturels à grande valeur écologique, à l'instar des milieux humides;
- L'encadrement du processus de consultation des municipalités afin que la population puisse réellement participer aux décisions.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est sensible aux préoccupations de la population de conserver les milieux naturels, particulièrement ceux à haute valeur écologique. Ceux-ci constituent des composantes essentielles à l'aménagement de milieux de vie sains et conviviaux pour les résidents. La conservation des milieux naturels, par leur maintien ou leur mise en valeur, contribue à atténuer les impacts des changements climatiques ainsi qu'à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

... 2

Québec
Aile Chauveau, 4e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2050
Télécopieur : 418 643-1795
Courriel : ministre@mamh.gouv.qc.ca
www.mamh.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria, 3e étage
800, rue du Square-Victoria, bureau 3.16
C. P. 83, succ. Tour-de-la-Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-2622
Télécopieur : 514 873-2620

L'aménagement du territoire joue un rôle important dans la protection des milieux naturels. Plusieurs évènements survenus au cours de la dernière année et diverses préoccupations soulevées par des citoyens, dont la perte de milieux naturels, ont mis en lumière l'importance de mener une réflexion globale sur la manière dont le territoire québécois est aménagé.

Dans ce contexte, je compte entreprendre au cours des prochains mois une « grande conversation » sur les enjeux en aménagement du territoire dont pourrait découler une politique nationale de l'aménagement du territoire. Ces échanges pourront prendre en compte les préoccupations soulevées dans la pétition déposée par la députée de Sherbrooke à l'égard de la protection des milieux naturels.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

ANDRÉE LAFOREST